



## Divorce à l'amiable

-----  
Par luc marie

Bonjour,  
Dans la cadre d'un divorce à l'amiable.  
La déclaration d'impôts n'a pas été faite, donc pas d'avis d'imposition.  
Cette pièce est-elle obligatoire pour divorcer ?  
Merci de votre réponse.